



École Notre-Dame-de-la-Paix
222 rue Principale, Beauharnois QC J6N 0M8
Tél. :450 429-4833

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2023-2024

Conseil d'établissement de

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

En tant que présidente du Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-la-Paix, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2023-2024 du Conseil d'établissement. Ce rapport, requis en vertu de l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique, fait état des différents travaux du Conseil au cours de l'année scolaire 2023-2024.

Lors des six rencontres au cours de l'année, tenues en présentiel, le Conseil s'est acquitté du mandat qui lui est conféré. Ainsi, le Conseil est interpellé sur des sujets variés : budget, calendriers des activités et sorties éducatives, grille-matières, calendrier scolaire, campagne de financement, pour en citer que quelques-uns. Les principales décisions vous sont présentées.

Merci à toutes et à tous pour votre bienveillance et votre précieuse collaboration.

Chloé Arseneault, présidente

Table des matières

1	Présentation du conseil d'établissement	4
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement.....	4
2	Bilan des activités du conseil d'établissement	4
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement	4
2.2	Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3	Résultats obtenus	7
	Annexes du rapport annuel.....	11

1 Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (Ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Chloé Arseneault	Parent, Présidente
Conrad Boton	Parent
Dominique Dubois	Parent
Marie-Eve Gagnon	Parent
Simon Hamel Messier	Parent
Daniel Brideau	Enseignant
Isabel Cool	Enseignante
Maryline Prévost	Enseignante
Martine Vigneault	TES
Karine Gineste	Technicienne en service de garde (par intérim)

2 Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Dates (jour-mois-année)	Type de séances Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
07/09/2023	Assemblée Générale
12/10/23	Ordinaire
5/12/23	Ordinaire
23/01/24	Ordinaire

12/3/24	Ordinaire
30/04/24	Ordinaire
5/06/24	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	5/06/24	Adopté	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	5/12/23	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	13/06/23 5/06/24	Approbation	Règles de conduites 2023-2024 Règles de conduites 2024-2025
Approbation des contributions financières exigées	13/06/23	Approbation	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	12/03/24	Consultation effectuée	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	5/06/24	Approbation	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	30/04/2024	Adopté	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire		Fait	
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet particulier)		Fait	
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	12/03/24	Consultation effectuée	
Consultation sur les critères de sélection de la direction		Consultation effectuée	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la Loi sur l'instruction publique et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité		Fait	
Transmission de documents à l'intention des parents		Fait	
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	30/04/24	Approbation	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	5/06/24	Consultation effectuée	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études		Approbation	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	12/10/23	Approbation	
Approbation du temps alloué à chaque matière {grilles-matières)	12/03/24	Approbation	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école)		Approbation	Tout au long de l'année
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)		Approbation	
Consultation des parents		Consultation effectuée	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	5/06/24	Consultation effectuée	
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	12/10/23	Fait	

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme		N/A	
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	12/10/23	Approbation	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)		Fait	Tout au long de l'année
Adoption du budget annuel de l'établissement	5/06/24	Adopté	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			

2.3 Résultats obtenus

2.3.1 Résultats du projet éducatif 2023-2024 (projet éducatif 2018-2022 valide jusqu'au mois de janvier 2024)

Objectif : rehausser le niveau de compétence de chaque élève en littérature(lecture, écriture) et numératie.

Indicateur : Chaque élève augmentera d'au moins un échelon à la fin de chaque année.

Cible : ATTEINTE (littérature) NON ATTEINTE (numératie)

Année	2 ^e année				4 ^e année				6 ^e année			
	Littérature		Math		Littérature		Math		Littérature		Math	
	L %	E %	Rés %	Rais %	L %	E %	Rés. %	Rais %	L %	E %	Rés. %	Rais %
2018-2019	63	66,7	88,9	81,5	79,3	69	75,9	79,3	90,3	90,3	87,1	96,8
2019-2020	83,3	87,5	81,8	87	75,8	87,9	69,7	78,8	89,3	85,7	82,1	85,7
2020-2021	73	83,8	75,7	86,5	94,1	79,4	79,4	85,3	81,5	70,4	81,5	85,2
2021-2022	88,6	82,9	74,3	88,6	78,8	84,8	78,8	93,9	87,1	96,8	74,2	71
2022-2023	97,1	91,2	85,3	97,1	97	97,1	88,2	93,9	93,5	93,5	80,6	77,4

Faits saillants (Littérature) :

Chaque enseignant débute l'année par un portrait de classe. Ces portraits portent sur différents volets à observer selon le niveau. Ces portraits sont un outil pour connaître les besoins des élèves et permettre de faire une planification des interventions pédagogiques auprès des élèves en difficulté. Les informations recueillies sont communiquées à l'ensemble des enseignants. Ils peuvent suivre la progression de leur élève depuis le tout début de leur parcours scolaire à l'école Notre-Dame-de-la-Paix. Pour aider les élèves en grandes difficultés, les élèves ont pu bénéficier de périodes d'aide individualisée avec leur enseignant.

Faits saillants (Numératie) :

Les enseignants sont conscients qu'ils doivent se concerter sur l'harmonisation des stratégies de calcul mental ainsi que le matériel de manipulation utilisé. Ils doivent arrimer les pratiques gagnantes ainsi que les stratégies dans l'enseignement des résolutions de problèmes.

2.3.2 Résultats du projet éducatif 2023-2027 pour 2023-2024

Orientation 1: Adapter les pratiques professionnelles aux besoins du milieu.

Une organisation capable d'acquérir, créer et transférer de la connaissance et de modifier ses pratiques pour refléter ses nouvelles connaissances.

OBJECTIF	INDICATEURS ET CIBLES					
<p>1. Rendre les élèves aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire en visant l'atteinte d'une compétence assurée en littérature.</p> <p>2. Rendre les élèves aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire en visant l'atteinte d'une compétence assurée en mathématique.</p>	En juin 2027, la proportion des élèves du primaire en fin de cycle ayant développé la compétence assurée augmentera de 5% au bilan et aux épreuves du MEQ (2^e année bilan seulement) en littérature et en numératie.					
	2^e année		Indicateurs de départ juin 2023		Juin 2024	
			Bilan	MEQ	Bilan	MEQ
	Français/Lecture		71%	N/A	76 %	N/A
	Français/Écriture		71%	N/A	61,8 %	N/A
	Mathématique/Résoudre		60%	N/A	64,7%	N/A
	Mathématique/Raisonner		77 %	N/A	73,5 %	N/A
	4^e année		Indicateurs de départ juin 2023		Juin 2024	
			Bilan	MEQ Compétence assurée	Bilan	MEQ Compétence assurée
	Français/Lecture		49 %	41 %	79,4 %	53,1 %
	Français/Écriture		52 %	79 %	65,7 %	30 %
	Mathématique/Résoudre		33%	N/A	51,4%	N/A
	Mathématique/Raisonner		46 %	N/A	68,6 %	N/A
	6^e année		Indicateurs de départ juin 2023		Juin 2024	
			Bilan	MEQ Compétence assurée	Bilan	MEQ Compétence assurée
Français/Lecture		61 %	67%	50 %	53,8 %	
Français/Écriture		61 %	77 %	44,1 %	42,3 %	
Mathématique/Résoudre		52%	55%	41,2%	69,2%	
Mathématique/Raisonner		58 %	45 %	50 %	57,7 %	

Faits saillants :

Nous remarquons que l'écriture est une compétence à travailler. Un comité pédagogique a été mis sur place. L'objectif fixé au départ était l'harmonisation des codes de correction pour tous les niveaux. Cet objectif a été atteint. Le comité s'est par la suite penché sur le référentiel en écriture et une Cap a vu le jour. Cette dernière sera sur les accords dans les groupes verbes.

2.3.2 Résultats du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

	Violence	Intimidation	Actes de violence à caractère sexuel
Nature des événement (signalements et plaintes)	2	5	1

Faits saillants :

Toute l'école a participé aux ateliers d'Espace Suroît pour la prévention de la violence. Le 3^e cycle ont participé à des ateliers de prévention sur la cybersécurité ainsi que la cyberintimidation. De plus, le 2^e et 3^e cycle ont participé à des ateliers CYBERESPACE. Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence a été mis à jour.

Annexes du rapport annuel